



GMHL

GROUPE MAMMALOGIQUE
ET HERPÉTOLOGIQUE
DU LIMOUSIN



LA MÉDIATION FAUNE SAUVAGE

Rapport d'activité 2016

Avril 2017

Étude réalisée grâce aux financements de :



Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin

ZA du Moulin Cheyroux 87700 AIXE-SUR-VIENNE
05 55 32 43 73 - gmhl@gmhl.asso.fr - gmhl.asso.fr

Couverture :

Pipistrellus sp. – Carine RABATELLE ;

Bâche suspendue servant à protéger les biens et personnes des salissures produites par une colonie de chauves-souris – Antoine ROCHE ;

Vipera aspis immature – Guy LABIDOIRE.

Rédaction : Antoine ROCHE et Gaëlle CAUBLLOT

SOMMAIRE

Sommaire	1
Introduction.....	2
I. LES ACTIONS MFS EN 2016.....	3
A. Veille téléphonique	3
B. Sensibilisation.....	8
C. Tentative de réduction des collisions routières	8
D. Organisation de Rencontres Nationales Médiation Faune Sauvage	9
II. ACTIONS ENVISAGEES DANS LE CADRE DE LA MFS POUR L'ANNEE 2017.....	9
A. La communication	9
B. La veille téléphonique	10
C. Organisation de Rencontres Nationales Médiation Faune Sauvage	10
Conclusion	10
Annexes	11

INTRODUCTION

En 2007, le GMHL a alerté les collectivités territoriales du Limousin sur le besoin et l'urgence de remettre en place une action visant à régler les problèmes de médiation avec la faune sauvage de proximité. Différentes structures conscientes du besoin et de l'ampleur de la demande ont répondu favorablement à cette sollicitation. La Direction Régionale de l'Environnement du Limousin (ainsi nommée à l'époque) et le Conseil Régional du Limousin ont su faire confiance au G.M.H.L pour prendre en charge les actions de médiation relatives à la cohabitation avec la faune sauvage et ce, vis à vis des espèces pour lesquelles il est compétent (mammifères, reptiles et amphibiens).

Cette action connaît un succès de plus en plus important depuis sa mise en place, les appels et les sollicitations concernant la faune sauvage sont de plus en plus nombreux.

Les actions du médiateur, telles qu'elles ont été définies lors des demandes de subventions, consistent à :

- écouter et conseiller la population sur la faune sauvage et les désagréments qu'elle peut occasionner ;
- acheter du petit matériel dans certains cas et pour certains travaux (planches, briques, tuiles, etc.) d'aménagements dans l'objectif d'atténuer les nuisances ;
- mener des actions de communication et de concertation avec les structures de l'aménagement du territoire et avec les acteurs socio-professionnels pour favoriser les niches écologiques de certaines espèces et penser les éventuels problèmes ;
- évaluer l'impact des activités humaines, et notamment du trafic routier sur la faune sauvage et proposer des mesures, d'évitement, de réduction ou de compensation.

Grâce à toutes ces actions, le médiateur faune sauvage (MFS) permet de mieux faire connaître ces espèces et de réaliser des actions concrètes pour leur protection et leur conservation. L'ensemble de ces objectifs convergent vers une meilleure harmonie «Homme-Environnement» et une meilleure valorisation du patrimoine naturel qui est, rappelons-le, l'un des principaux atouts de notre région.

I. LES ACTIONS MFS EN 2016

A. Veille téléphonique

Objectif : Réponse aux personnes confrontées à des problèmes de cohabitation avec la faune sauvage ; déplacements auprès des personnes qui subissent certaines nuisances et qui demandent des conseils en aménagement pour les atténuer ; réponses à des questions traitant des reptiles, mammifères et amphibiens ; convention de préservation des colonies de chauves-souris.

Actions réalisées : Actions réalisées toute l'année. Le GMHL recense 101 contacts au 31 décembre 2016, donc 6 de plus qu'en 2015. L'origine de cette augmentation est en partie dû à l'accroissement progressif de la notoriété du GMHL.

1. Localisation des appels

Plus de la moitié des appels (59%) proviennent de la Haute-Vienne, comme les années précédente. La Corrèze représente 28% des appels et la Creuse 13%. Ces chiffres sont proches de ceux des années antérieures (cf. figure 1).

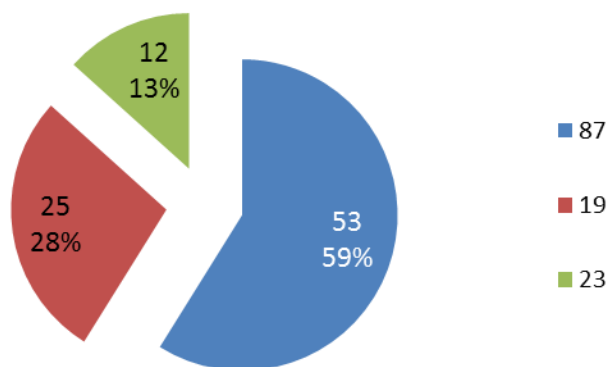


Figure 1 : Répartition des appels reçus pour la MFS selon les départements -GMHL 2016

2. Espèces concernées par les appels

- **Chiroptères** : les chauves-souris représentent toujours la majorité des appels (57%). La proportion est exactement la même qu'en 2015. Le groupe d'espèces le plus fréquemment trouvé est celui des pipistrelles (non déterminées au niveau spécifique car presque toujours dissimulées). La Sérotine commune et le Petit Rhinolophe suivent. Les espèces de fissures (fissuricoles) dont les pipistrelles et sérotines sont celles qui posent le plus de difficulté à traiter puisqu'elles ont une grande capacité à occuper les

endroits les plus inaccessibles. De plus, les sérotines cumulent ce « défaut » avec le fait que leur relative grande taille provoque des nuisances plus importantes que les pipistrelles : bruits causés par les déplacements dans les cloisons ainsi que les cris, salissures et odeurs.

- **Serpents** : les serpents sont la deuxième cause d'appels la plus fréquente (13%). Leur très mauvaise réputation suscitent peur excessive, phobie et donc des questionnements a minima, un souhait de les chasser, voire de les tuer.

- **Mustélidés** : En 2016, la fouine (ou martre) a provoqué 4 appels, souvent pour des problèmes de dégradation de l'isolation des combles et de bruits.

Rongeurs : les appels concernant les loirs ou lérots étaient quasi constants depuis 2014 (3%) mais en 2016, cette fraction est montée à 9%. Cette augmentation est due à des phénomènes aléatoires. Deux cas de rats, un cas d'écureuils et un de ragondins ont nécessité des conseils de la part du GMHL.

- **Tortues** : ces 3 cas ne sont évidemment pas des problèmes de cohabitation qui amènent le public à nous appeler pour des tortues, mais des signalements d'espèces soient invasives (Tortue de Floride), avec demande de la pertinence de gérer ou non l'espèce, soit protégées.

Les autres taxons sont anecdotiques en 2016 (hérisson, création/réhabilitation de mares, lézards, chevreuil, musaraignes, chat forestier).

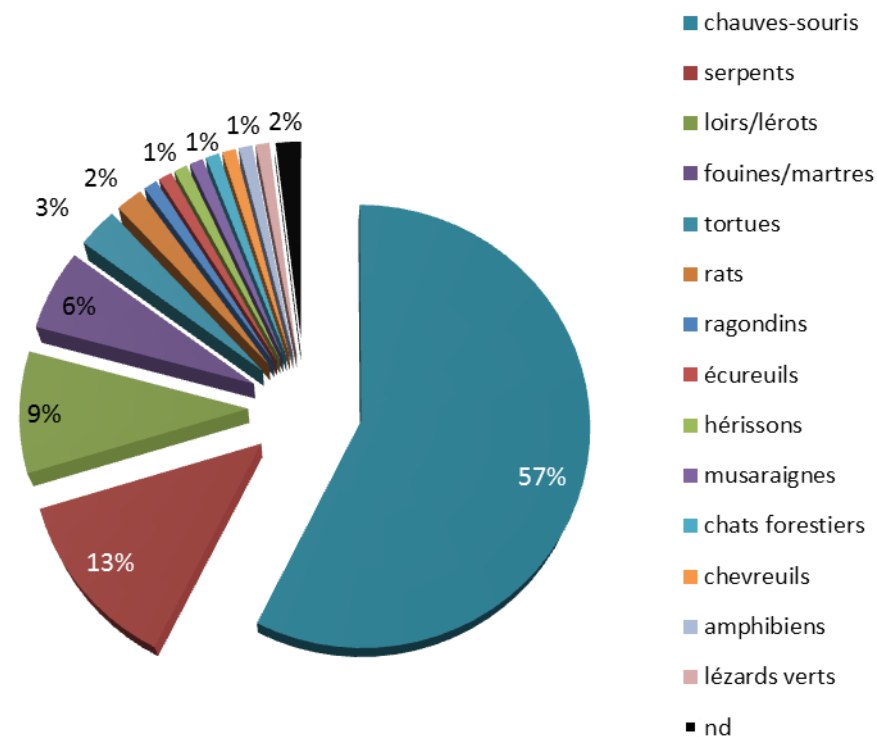


Figure 2 : Répartition des appels reçus en fonction des espèces - GMHL 2016

3. Origine de l'information

La plupart des appelants par téléphone ne nous communiquent pas par quel moyen ils ont eu connaissance de notre action (57%) puisque nous ne leur demandons pas toujours. En effet, pour ne pas allonger inutilement les échanges, nous nous concentrons sur les informations les plus importantes afin que les appelants retiennent mieux les données essentielles.

Cette année, le site internet du GMHL ne semble pas être la première source d'appels puisqu'il dirige 4% des contacts dont nous connaissons l'origine. Comme les années précédentes, de nombreux appels transitent encore par le centre nature La Loutre (LNE), structure à l'origine de la MFS en Limousin (14%) Le bouche à oreille (adhérents, ancien appelant, visite du GMHL à l'occasion d'une autre étude) représente 12% des appels.. Les communes sont régulièrement sollicitées par des particuliers rencontrant des problématiques de faune sauvage sous leur toit. Puisque le GMHL adresse ses supports de communication à toutes les communes limousines, une partie des mairies redirige les appelants vers le GMHL et ses sous-traitants en matière de MFS. Les partenaires du GMHL (DREAL, CEN Limousin, ONCFS, LPO19) orientent efficacement les appels reçus. (cf. fig.3)

La très grande majorité des communications sont réalisées via le téléphone en 2016 (89% des cas). Les contacts par mail sont passés de 7% en 2014 à 18% en 2015, puis à 10% en 2016. Une personne s'est déplacée au local du GMHL. (cf. fig.4).

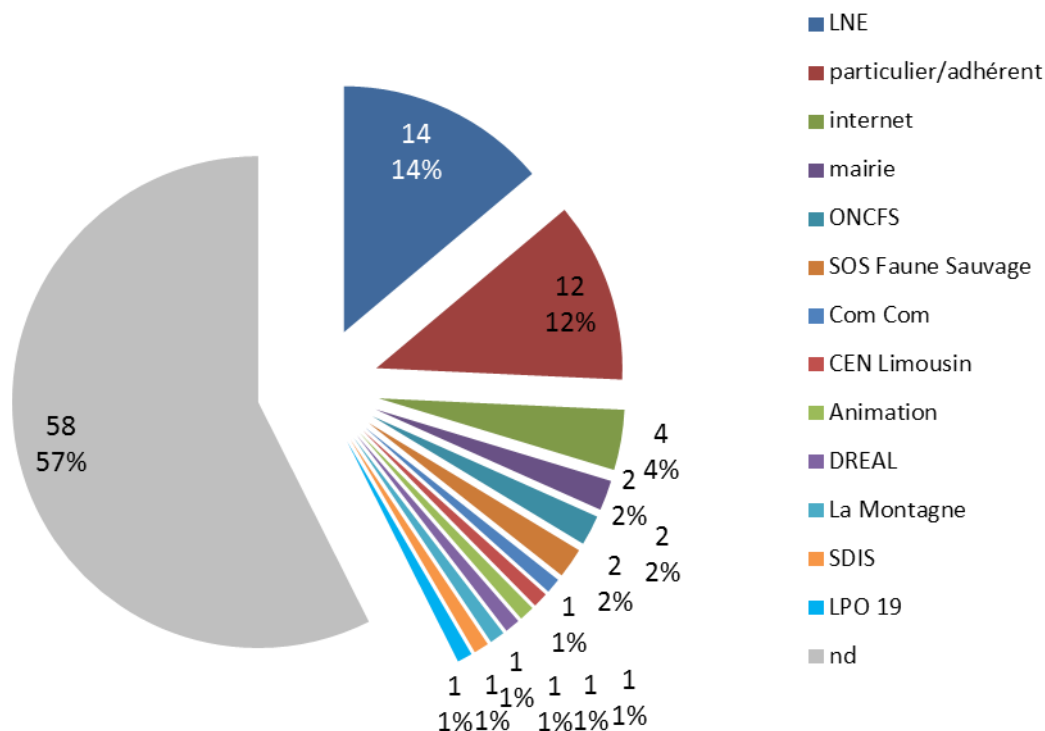


Figure 3 : Répartition des appels reçus en fonction de l'origine de l'information - GMHL 2016

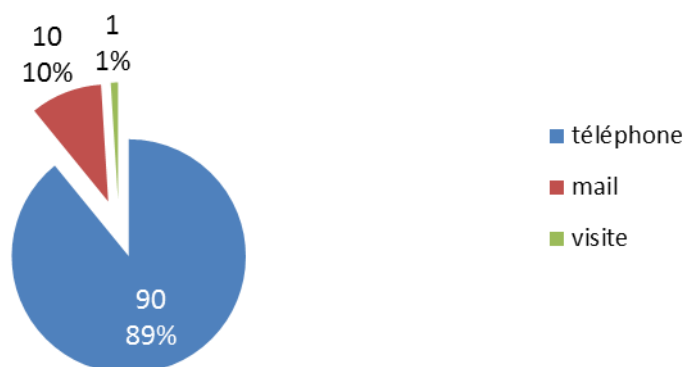


Figure 4 : Répartition des appels reçus en fonction du moyen de communication - GMHL 2016

4. Répartition temporelle des communications

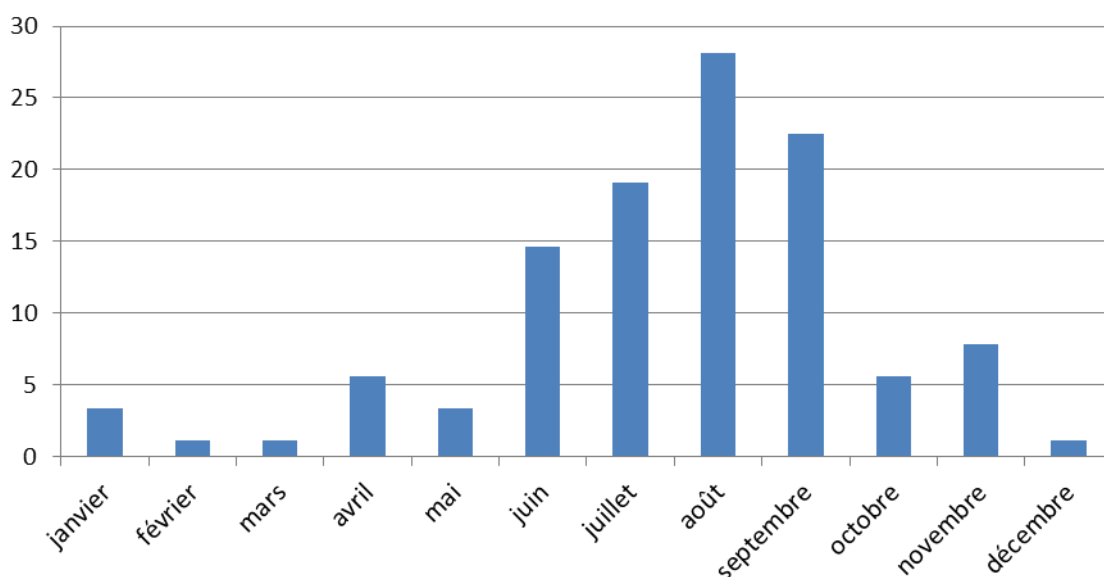


Figure 5 : Répartition des appels reçus tout au long de l'année, en pourcentage - GMHL 2016

Comme les années précédentes et comme dans toutes les régions où existe un « SOS Chauves-Souris », le nombre d'appels augmente dès le mois d'avril, ce qui correspond à l'arrivée des chauves-souris dans les colonies de reproduction. Le pic de médiation survient en été (pleine période d'activité des animaux) jusqu'au milieu de l'automne (déplacement des chauves-souris et des reptiles vers les zones d'hibernation) (cf. fig.5).

Le nombre de communications annuel moyen est de 79,3. Le nombre d'appels annuel est relativement stable depuis 2010. Toutefois, lors des années de canicules, les demandes sont plus nombreuses : 2012, et dans une moindre mesure 2016. (cf. fig.6).

Sur les 101 cas traités en 2016, 33 visites à domicile ont été effectuées car nécessaires soit 5 de plus que l'année précédente. Durant l'année 2016, deux greniers ont fait l'objet

d'aménagement léger : ramassage du guano ancien, pose d'une bâche suspendue et d'une bâche au sol.

Il faut également signaler l'achat de répulsifs destinés aux serpents : ammoniac et granulés.

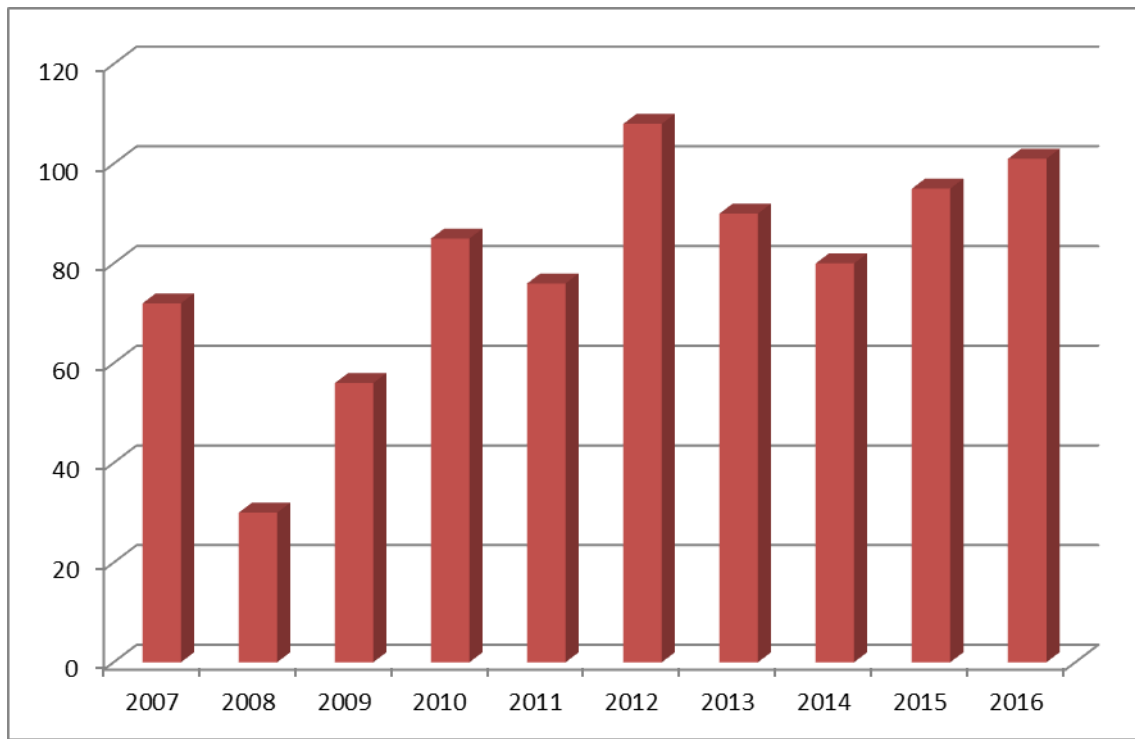


Figure 6 : Nombre d'appels reçus depuis 2007 - GMHL 2016

5. Attitude des appelants

L'attitude des appelants est déterminante dans la bonne marche d'une médiation. Régulièrement confondue avec un service de dératisation, la médiation cherche avant tout à concilier la présence des animaux avec la vie des humains de manière plus harmonieuse. Une coopération des appelants est alors impérative.

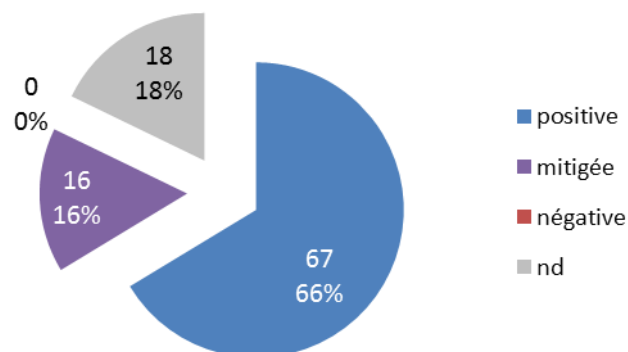


Figure 7 : Attitude des appelants - GMHL 2016

Les deux tiers des personnes contactant le MFS présentent une attitude positive (souhaitent conserver les animaux en aménageant les parties occupées, ou les faire fuir sans les blesser, etc.).

Environ 16% souhaitent que les animaux s'en aillent définitivement et ne sont pas totalement enclins à faire des efforts afin de régler leur problème de cohabitation. Aucun appelant n'a posé de réels problèmes (comportement agressif, menace de tuer les animaux).

B. Sensibilisation

Objectif : Sensibiliser la population sur les espèces menacées et le rôle de chacun dans leur préservation.

Actions réalisées :

- Participation à des manifestations publiques (Fête de la Nature, Quinzaine de la Biodiversité, fête des Croqueurs de Pommes, Nuit Internationale de la Chauve-souris etc.)
- 1 interventions de sensibilisation des agents de la DIRCO portant sur la faune sauvage et les infrastructures routières (cause des collisions, aménagements, raisons de participer à l'étude développée dans le paragraphe suivant).

C. Tentative de réduction des collisions routières

Objectifs :

- évaluer l'impact des activités humaines du trafic routier sur la faune sauvage et proposer des mesures, d'évitement, de réduction ou de compensation.
- Ce fut également une expérimentation sur un district de la DIR, ayant pour but de savoir si des agents pourraient être des observateurs efficaces des zones accidentogènes

Actions réalisées :

Cette action a été réalisée en collaboration étroite avec la SEPOL à chaque étape.

- 2015 : élaboration d'un protocole de relevé de mortalité animale sur le réseau du district de Limoges de la DIR Centre Ouest, en concertation avec ses agents. Il est demandé aux patrouilleurs de noter le lieu, la date, et si possible l'espèce ou le groupe d'espèces de chaque cadavre pour ensuite pour faire ressortir les points les plus dangereux ;
- 2015 : création de fiches de saisie, et d'un guide simplifié d'identification de la faune sauvage pouvant être impactée à destination des agents de la DIRCO ;
- 2015/2016 : 24 demi-journées de patrouilles spécifiques SEPOL+ DIRCO ou GMHL+DIRCO sur la N141

Trois secteurs présentent un taux de mortalité par Km linéaire environ sensiblement supérieur à la moyenne :

- Le long du hameau des Séguines, PR 61
- Echangeur la Croix de la Vergne, PR 54
- 3 bassins et 1 PI entre les PR 49 et 50

- avril 2017 : rédaction du bilan des relevés mortalité « Faune-sauvage » sur la Route Nationale 141 entre Limoges et Etagnac et premières préconisations présenté en Annexe I.

D. Organisation de Rencontres Nationales Médiation Faune Sauvage

En mars 2015, une table ronde nationale a été organisée en Limousin pour faire suite aux conclusions de l'étude menée en 2011 par M^{elle} DUFAY (stage sur la médiation au GMHL). En effet, les médiateurs faune sauvage de France souffrent d'un manque d'informations et d'échanges au niveau national. Cette table ronde a tenu toutes ses promesses et a été l'occasion de les rassembler afin d'initier une dynamique nationale qui va permettre à moyen de terme de profiter des expériences de tous et d'évaluer plus efficacement les conseils donnés aux appelants.

L'ensemble des participants souhaitent aujourd'hui que ces tables rondes se réitèrent régulièrement pour échanger sur ce nouveau métier de Médiateur Faune Sauvage.

En mars 2017, le GMHL souhaitait de nouveau organiser une rencontre avec tous les médiateurs de France mais cela n'a pas pu avoir lieu pour des raisons budgétaires et organisationnelles. Ces rencontres sont simplement différées.

II. ACTIONS ENVISAGEES DANS LE CADRE DE LA MFS POUR L'ANNEE 2017.

Il est envisagé de poursuivre les actions entamées en 2016 et de développer certains axes, notamment :

A. La communication

Le GMHL développera la partie MFS de son nouveau site internet en y insérant des pages sur les chauves-souris présentes dans les bâtiments (publics comme privés) ainsi que sur les autres espèces fréquemment rencontrées dans ou en bordure des habitations. Un nombre relativement important d'appels étant passés suite à consultation du site, il s'avère que celui-ci joue un rôle prépondérant dans l'information au public. Le site pourra présenter également des modèles de nichoirs, d'installations dans les greniers, etc.

En 2017, le GMHL souhaite continuer à travailler avec la SEPOL et SOS Faune Sauvage afin de créer et d'harmoniser un pôle médiation couvrant toutes les thématiques (ou presque). Des actions communes pourront être entreprises comme l'information aux communes quant à l'accès aux clochers à la faune sauvage, la prise en compte de la faune dans le patrimoine bâti, etc.

B. La veille téléphonique

Le GMHL souhaite continuer la mise en place d'un réseau de bénévoles pouvant intervenir dans les secteurs éloignés de Limoges. Ces bénévoles et d'autres continueront d'être formés aux questions de la Médiation Faune Sauvage, en particulier celles des aménagements. Cette méthode devrait permettre d'apporter une assistance encore plus adaptée et personnalisée, et de conserver plus d'habitats favorables aux espèces du fait des contacts directs avec la population. Avec la constitution d'un réseau de MFS bénévoles, c'est la démultiplication du temps salarié qui est recherchée. D'autres sessions de formation se dérouleront en d'autres lieux de façon à mobiliser des bénévoles plus éloignés géographiquement des locaux du GMHL, de la SEPOL et de SOS FS.

C. Organisation de Rencontres Nationales Médiation Faune Sauvage

En novembre 2017, les tables rondes vont prendre la dimension de Rencontres nationales. Des Médiateurs/trices de toute la France se réuniront pour structurer leur réseau, mutualiser certains de leurs outils et ainsi accroître leur visibilité et leur efficacité.

CONCLUSION

L'action de médiation faune sauvage est très favorable à la conservation des espèces du fait de la possibilité de communiquer avec divers acteurs de terrain (futurs ouvriers du bâtiment, techniciens SNCF, pompiers...) et le grand public afin de proposer des actions concrètes.

L'augmentation puis le maintien du nombre des appels depuis 2007 indique une certaine sensibilisation de la population quant aux questions de la conservation des espèces locales ainsi qu'une amélioration de la communication. Ceci montre également un réel besoin de renseignements de la part du grand public. Toutefois, une carence de l'information est toujours constatée par les personnes appelant le GMHL (difficulté à trouver un interlocuteur, transit par le biais de La Loutre, LNE, le Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage, l'ONCFS, mairies, etc.) Malgré l'envoi de plaquettes informatives aux communes et l'amélioration du site internet du GMHL, les appelants ne savent pas toujours vers qui se tourner.

L'année 2017 aura pour but de continuer l'activité de médiation, et l'organisation des prochaines rencontres nationales de la médiation faune sauvage.

ANNEXES

Annexe I : Bilan des relevés mortalité « Faune-sauvage » sur la Route Nationale 141 entre Limoges et Etagnac et premières préconisations – 2017